LA FAMILLE GASCHOT À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)
Société généalogique de l'Yonne

GASCHOT Claude :
- Le 20 avril 1560 (après Pâques), en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Claude Gaschot, fille de maître Nicolas Gaschot, avocat au siège présidial et prévôté d'Auxerre, et de Germaine de Tournay (ou de Tornay). Son parrain a été maître Claude Leclerc, conseiller à Auxerre ; ses marraines ont été Anne de Tournay (ou de Tornay), femme de l'honorable homme maître Jean de Frasnay (ou de Franée), et Jeanne (Bourgoin), épouse de Germain Thomas [AM Auxerre, registre GG 32, folio 37 verso].

GASCHOT Edmé :
- Le 28 octobre 1529 (jour de la Saint-Simon et Saint-Jude), en la paroisse Saint-Regnobert à Auxerre, est décédé l'honorable homme Nicolas Gaschot, originaire du fief de La Rivière à Couloutre (appelé « *la rivière de Coroultre* » dans l'acte), lequel est mort chez maître Edmé Gaschot, son fils ; son corps a été enterré en l'église des frères prêcheurs à Auxerre [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 3 mai 1530, devant un notaire auxerrois inconnu, ceci en présence du menuisier Thibault Mahieux et de l'imagier Jean Blondel (dit Darras), sont comparus les deux honorables hommes maîtres Jean Jobert, licencié en lois et avocat au bailliage d'Auxerre, âgé de 32 ans, et Richard Popelin, procureur en la cour ecclésiastique d'Auxerre, âgé de 26 ans, ainsi que messire Léonard Sire, prêtre demeurant en ladite ville d'Auxerre, âgé de 30 ans, lesquels ont certifié que le 28 octobre 1529, entre dix et onze heures du matin, est mort l'honorable homme Nicolas Gaschot, originaire de Couloutre (58), décédé en la maison de maître Edmé Gaschot, son fils, licencié en lois et domicilié en la paroisse Saint-Regnobert à Auxerre, le défunt ayant été assisté à son trépas par la religieuse personne maître Simon Jussot, jacobin et docteur en théologie, et par messire Jean Sire, vicaire de ladite paroisse Saint-Regnobert [AD 89, E 482].
- Le 27 septembre 1530, devant un notaire inconnu, en présence de maître Edmé Gaschot, licencié en lois, et du pelletier Pierre Cloppet, est comparu maître Jean Pinard, chanoine tortrier de la cathédrale d'Auxerre, lequel a fait établir un certificat de probité affirmant que lorsqu'il était maître des écoles, en poste à Bonny-sur-Loire (45), il a bien connu un marchand dudit lieu nommé Etienne Henry dit Hamard et que, malgré les allégations de certains, il n'a jamais porté atteinte à l'honneur de celui-ci, ne l'ayant jamais accusé de fabriquer de la fausse monnaie et de commettre ainsi un crime de lèse-majesté, assurant au contraire qu'il l'a toujours tenu pour un homme de bien et de bonne vie [AD 89, E 480].
- Le 11 mars 1531 *n.s.*, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Pierre Armant, fils de l'honorable homme Crespin Armant et de Jeanne Fauleau. Ses parrains ont été les honorables hommes Pierre Fauleau et maître Edmé Gaschot, licencié en lois et avocat au bailliage d'Auxerre ; sa marraine a été Huguette (Masle), femme de Claude Fauleau [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 6 janvier 1538 *n.s.*, devant Crespin Armant, notaire à Auxerre, Germain Thomas, fils de feu François Thomas, praticien au bailliage d'Auxerre, et d'Edmonde Tangy, a passé un contrat de mariage avec Jeanne Bourgoin, fille de feu Jean Bourgoin, avocat au bailliage d'Auxerre, et de Germaine de Brinon (remariée à Edmé Gaschot, licencié en lois), nièce d'Alexandre Guillin et de Philippon Bourgoin, ses tuteurs et curateurs [AD 89, E 383, folio 68 recto].
- Le 7 juillet 1541, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Paul Ménebroc, fils de l'honorable homme maître Hugues Ménebroc, procureur au bailliage d'Auxerre, et de Marie Colin. Ses deux parrains ont été les honorables hommes maître Edmé Gaschot, licencié en lois, et Claude Mayelle ; sa marraine a été Germaine (Gillet), femme de maître Jean de Thou [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 29 juin 1542, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Perrette Bergeron, fille de Germain Bergeron et de Claudine Fajot. Son parrain a été l'honorable homme maître Pierre de Sainct-Germain, docteur en médecine ; ses marraines ont été Germaine (de) Brinon, femme de maître Edmé Gaschot, et Perrette Petit, épouse d'André Guerrier [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 17 octobre 1543, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Michel Armant, fils de l'honorable homme Crespin Armant, praticien et notaire royal à Auxerre, et de Jeanne Fauleau. Ses parrains ont été les honorables hommes maîtres Pierre Richard et François Armant, tous deux praticiens à Auxerre ; sa marraine a été Germaine (de) Brinon, femme de l'honorable homme maître Edmé Gaschot, avocat au bailliage d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 28 décembre 1545, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Perrette Tribolé, fille de l'honorable homme maître Edmé Tribolé, procureur au bailliage d'Auxerre, et de Germaine (Bothevillain). Son parrain a été la vénérable et discrète personne maître Nicolas Dabancourt, docteur en médecine ; ses marraines ont été Germaine (de) Brinon, femme de maître Edmé Gaschot, et Thiennette Tribolé, épouse de Simon Brocard [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 23 avril 1546 *n.s.* (Vendredi saint), en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Marie Odot, fille du serrurier Guillemin Odot et de Germaine Blondeau. Son parrain a été le menuisier Germain Defrance ; ses marraines ont été Marie Charles, femme de maître Pierre Foudriat, procureur au bailliage d'Auxerre, et Simonette Gaschot, fille de maître Edmé Gaschot [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 31 décembre 1547, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Edmé Armant, fils de l'honorable homme Crespin Armant, notaire royal et praticien à Auxerre, et de Jeanne Fauleau. Ses parrains ont été l'honorable homme maître Edmé Tribolé (ou Triboulée), notaire royal et procureur au bailliage d'Auxerre, et Fiacre Guyard ; sa marraine a été Jeanne Gaschot, fille de l'honorable homme maître Edmé Gaschot, avocat au bailliage d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 28 février 1548 *n.s.*, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Marie Le Tourneur (ou Le Tourneulx), née le même jour, fille du peintre Thomas Le Tourneur (ou Le Tourneulx) et d'Agnès (Roblot). Son parrain a été le menuisier Germain Defrance ; ses marraines ont été Marie (Desbordes), femme de l'honorable homme maître Guillaume Lessoré (ou Lesouret), et Jeanne Gaschot, fille de l'honorable homme maître Edmé Gaschot, licencié en lois [AM Auxerre, registre GG 123].

- Le 14 juillet 1551, devant maître Tribolé, notaire à Auxerre, Edmond Thibault, fils de feu Martin Thibault et d'Etiennette Gaschot, placé sous la tutelle de son frère François Thibault, résidant à Saint-Vérain (58), et assisté de son oncle Edmé Gaschot (licencié en lois, avocat au bailliage d'Auxerre), a passé un contrat de mariage avec Marie Jobert, fille des défunts Jean Jobert (licencié en lois, avocat au bailliage d'Auxerre) et Simonette Armant, accompagnée de son oncle maternel Crespin Armant (notaire royal à Auxerre) et de son oncle paternel François Jobert (marchand à Appoigny) [AD 89, 3 E 6-434].
- Le 19 décembre 1551, en la paroisse Saint-Regnobert à Auxerre, est décédé l'honorable homme maître Edmé Gaschot, licencié en lois et avocat au bailliage d'Auxerre, et son corps a été inhumé ensuite en l'église auxerroise de Saint-Regnobert [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 26 juin 1565, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence de l'honorable homme maître Edmé Bourgeois, licencié en lois, conseiller et avocat au bailliage d'Auxerre, et du voiturier par eau Etienne Brigault, domicilié à Auxerre lui aussi, a été dressé l'inventaire après décès des biens laissés par feue Germaine de Brinon, veuve des défunts Jean Bourgoin puis Edmé Gaschot (licencié en lois, avocat au siège présidial d'Auxerre), accompagné de transactions financières avant le partage en quatre lots de tous ces biens entre les héritiers de la défunte, à savoir sa fille Jeanne Bourgoin (veuve en premières noces de feu maître Germain Thomas et femme en secondes noces de maître Hugues Ménebroc), ses petits-enfants mineurs nés de son défunt fils maître Nicolas Gaschot et de feue Germaine de Tournay (placés sous la tutelle d'Etienne Ancelot), sa petite-fille mineure Claudine Thibé (née de sa défunte fille Simonette Gaschot et de Claude Thibé), et sa petite-fille mineure Edmée Gaschot (née de son défunt fils maître Jean Gaschot et d'Edmée Morlon) [AD 89, E 390, folios 200 à 205].
- Le 30 novembre 1565, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, le maçon auxerrois Vigile Prudhomme a passé un marché avec maître Claude Marmagne, procureur au bailliage d'Auxerre, et Grégoire Mahieux (ou Mayeux), menuisier en la même ville, pour faire une « *vif* » en la maison appelée « *la maison du heaulme* », située au bourg Saint-Regnobert à Auxerre, tenant d'une part aux hoirs de feu maître Edmé Gaschot, d'autre part audit Claude Marmagne, et par-devant à la rue descendant des Cordeliers, cette « *vif* » devant être faite depuis le rez-de-chaussée de la cour située entre les corps de maisons desdits Claude Marmagne et Grégoire Mahieux (ou Mayeux) jusqu'à la hauteur du plancher du grenier du corps de devant appartenant audit Grégoire Mahieux (ou Mayeux), ceci moyennant le prix de 40 livres tournois et en présence de maîtres François Armant et François Thorel, procureurs au bailliage d'Auxerre [AD 89, E 390, folio 107 recto].

GASCHOT Edmé :
- Le 28 février 1544 *n.s.*, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Guillaume, fils d'un cordonnier et de son épouse prénommée Benoîte. Ses deux parrains ont été maître Guillaume Petit, prêtre, et Jacques Picard ; sa marraine a été Simonette, femme de maître Edmé Gaschot [AM Auxerre, registre GG 123].

GASCHOT Edmée :
- Le 12 février 1564 *n.s.*, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, sont comparus d'une part Claude Morlon, licencié et lois et avocat au bailliage d'Auxerre, représentant sa fille Edmée Morlon, veuve de maître Jean Gaschot, procureur audit bailliage d'Auxerre, et tutrice légitime de sa propre fille mineure Edmée Gaschot, et d'autre part Bonnet Huot, sergent à cheval audit bailliage d'Auxerre, et Françoise Thomas, son épouse, nièce dudit défunt Jean Gaschot, ainsi que l'honnête femme Jeanne Bourgoin, mère de ladite Françoise Thomas et sœur maternelle dudit défunt, veuve en premières noces de Germain Thomas et femme en secondes noces de maître Hugues Ménebroc, lui aussi procureur au bailliage d'Auxerre. Ledit Claude Morlon, au nom de sa fille Edmée Morlon, a déclaré que trois semaines plus tôt, à la fin du mois de janvier 1564 *n.s.*, ledit Bonnet Huot avait blessé et outragé à la jambe droite ledit Jean Gaschot, qui est mort de ses blessures une semaine plus tard. Ledit Bonnet Huot a déclaré au contraire que ledit défunt n'est pas mort de ses blessures mais de maladie. Pour éviter de grands frais de procès, les deux parties ont transigé : ledit Claude Morlon, au nom de sa fille Edmée Morlon, a renoncé à poursuivre ledit Bonnet Huot en justice pour homicide, en échange de la somme de cent écus d'or soleil [AD 89, 3 E 6-324].
- Le 26 juin 1565, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence de l'honorable homme maître Edmé Bourgeois, licencié en lois, conseiller et avocat au bailliage d'Auxerre, et du voiturier par eau Etienne Brigault, domicilié à Auxerre lui aussi, a été dressé l'inventaire après décès des biens laissés par feue Germaine de Brinon, veuve des défunts Jean Bourgoin puis Edmé Gaschot (licencié en lois, avocat au siège présidial d'Auxerre), accompagné de transactions financières avant le partage en quatre lots de tous ces biens entre les héritiers de la défunte, à savoir sa fille Jeanne Bourgoin (veuve en premières noces de feu maître Germain Thomas et femme en secondes noces de maître Hugues Ménebroc), ses petits-enfants mineurs nés de son défunt fils maître Nicolas Gaschot et de feue Germaine de Tournay (placés sous la tutelle d'Etienne Ancelot), sa petite-fille mineure Claudine Thibé (née de sa défunte fille Simonette Gaschot et de Claude Thibé), et sa petite-fille mineure Edmée Gaschot (née de son défunt fils maître Jean Gaschot et d'Edmée Morlon) [AD 89, E 390, folios 200 à 205].

GASCHOT Etiennette :
- Le 14 juillet 1551, devant maître Tribolé, notaire à Auxerre, Edmond Thibault, fils de feu Martin Thibault et d'Etiennette Gaschot, placé sous la tutelle de son frère François Thibault, résidant à Saint-Vérain (58), et assisté de son oncle Edmé Gaschot (licencié en lois, avocat au bailliage d'Auxerre), a passé un contrat de mariage avec Marie Jobert, fille des défunts Jean Jobert (licencié en lois, avocat au bailliage d'Auxerre) et Simonette Armant, accompagnée de son oncle maternel Crespin Armant (notaire royal à Auxerre) et de son oncle paternel François Jobert (marchand à Appoigny) [AD 89, 3 E 6-434].

GASCHOT Gilbert :
- Le 12 janvier 1588, devant un notaire inconnu, est comparu maître Drouet Simonnet, receveur du domaine du roi, lequel s'est départi du droit des minages d'Auxerre au profit du haut et puissant seigneur messire Jean (de) Damas, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, seigneur de Saint-Rirand (42) et baron de Chaudenay-le-Château

(21), ce dernier devenant ainsi le nouveau bénéficiaire dudit droit, amodié à Germain Gervais, Gilbert Gaschot et à Girard Bardot. Cet acte est signalé dans un procès-verbal du 3 juin 1594 [AD 89, E 483].
- Le 3 juin 1594, devant un notaire auxerrois inconnu, en présence d'Etienne Naudon et de Jean Jeannet, domiciliés en ladite ville d'Auxerre, est comparu maître Philebert de Sarragotz, procureur et notaire en la baronnie de Chaudenay-le-Château (21), représentant le haut et puissant seigneur messire Jean (de) Damas, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes du roi, seigneur de Saint-Rirand (42) et baron dudit Chaudenay-le-Château (21), seigneur et propriétaire des minages de la ville d'Auxerre, lequel comparant s'est adressé au marchand auxerrois Claude Guérin, amodiataire desdits minages avec les cautions d'Henri Brichelet, de Lazare Coullault et de Claude (de) Tournay, eux aussi marchands à Auxerre, le sommant de payer promptement audit Jean (de) Damas, logé à Auxerre à l'auberge ayant pour enseigne un petit renard, la somme de 1207 écus et demi représentant la recette de ladite amodiation jusqu'au 25 décembre 1593, et la somme de 402 écus et demi devant être versée à la Saint-Jean-Baptiste, produisant à l'appui de cette sommation la copie d'un acte notarié du 12 janvier 1588, par lequel le défunt maître Drouet Simonnet, receveur du domaine du roi, s'était départi dudit droit de minages au profit dudit Jean (de) Damas, devenu ainsi le bénéficiaire des minages d'Auxerre, amodiés à l'époque à Germain Gervais, Gilbert Gaschot et Girard Bardot [AD 89, E 483].

GASCHOT Germain :
- Le 18 février 1562 *n.s.*, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé Germain Gaschot, fils de maître Nicolas Gaschot, avocat, et de Germaine de Tournay. Ses deux parrains ont été Germain Delafaye l'aîné et maître Jean Gaschot, procureur ; sa marraine a été Anne Rémond, femme de Claude (de) Tournay [AM Auxerre, registre GG 32, folio 69 verso].

GASCHOT Jean :
- Le 18 février 1562 *n.s.*, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé Germain Gaschot, fils de maître Nicolas Gaschot, avocat, et de Germaine de Tournay. Ses deux parrains ont été Germain Delafaye l'aîné et maître Jean Gaschot, procureur ; sa marraine a été Anne Rémond, femme de Claude (de) Tournay [AM Auxerre, registre GG 32, folio 69 verso].
- Le 3 juin 1563, devant Nicolas Royer, notaire à Auxerre, en présence de maître Jean Gaschot, procureur au siège présidial d'Auxerre, et de Jean Cotin, praticien au fief de La Rivière à Champallement (58), est comparu le noble homme Germain Ferroul, seigneur de Junay, lequel a cédé au noble seigneur Jean de La Rivière, seigneur de La Rivière (et baron de Seignelay, seigneur de Beaumont), une créance de 400 livres tournois [AD 89, 3 E 7-332, acte n° 129].
- Le 12 février 1564 *n.s.*, devant Pierre Leclerc, notaire à Auxerre, sont comparus d'une part Claude Morlon, licencié et lois et avocat au bailliage d'Auxerre, représentant sa fille Edmée Morlon, veuve de maître Jean Gaschot, procureur audit bailliage d'Auxerre, et tutrice légitime de sa propre fille mineure Edmée Gaschot, et d'autre part Bonnet Huot, sergent à cheval audit bailliage d'Auxerre, et Françoise Thomas, son épouse, nièce dudit défunt Jean Gaschot, ainsi que l'honnête femme Jeanne Bourgoin, mère de ladite Françoise Thomas et sœur maternelle dudit défunt, veuve en premières noces de Germain Thomas et femme en secondes noces de maître Hugues Ménebroc, lui aussi procureur au bailliage d'Auxerre. Ledit Claude Morlon, au nom de sa fille Edmée Morlon, a déclaré que trois semaines plus tôt, à la fin du mois de janvier 1564 *n.s.*, ledit Bonnet Huot avait blessé et outragé à la jambe droite ledit Jean Gaschot, qui est mort de ses blessures une semaine plus tard. Ledit Bonnet Huot a déclaré au contraire que ledit défunt n'est pas mort de ses blessures mais de maladie. Pour éviter de grands frais de procès, les deux parties ont transigé : ledit Claude Morlon, au nom de sa fille Edmée Morlon, a renoncé à poursuivre ledit Bonnet Huot en justice pour homicide, en échange de la somme de cent écus d'or soleil [AD 89, 3 E 6-324].
- Le 26 juin 1565, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence de l'honorable homme maître Edmé Bourgeois, licencié en lois, conseiller et avocat au bailliage d'Auxerre, et du voiturier par eau Etienne Brigault, domicilié à Auxerre lui aussi, a été dressé l'inventaire après décès des biens laissés par feue Germaine de Brinon, veuve des défunts Jean Bourgoin puis Edmé Gaschot (licencié en lois, avocat au siège présidial d'Auxerre), accompagné de transactions financières avant le partage en quatre lots de tous ces biens entre les héritiers de la défunte, à savoir sa fille Jeanne Bourgoin (veuve en premières noces de feu maître Germain Thomas et femme en secondes noces de maître Hugues Ménebroc), ses petits-enfants mineurs nés de son défunt fils maître Nicolas Gaschot et de feue Germaine de Tournay (placés sous la tutelle d'Etienne Ancelot), sa petite-fille mineure Claudine Thibé (née de sa défunte fille Simonette Gaschot et de Claude Thibé), et sa petite-fille mineure Edmée Gaschot (née de son défunt fils maître Jean Gaschot et d'Edmée Morlon) [AD 89, E 390, folios 200 à 205].

GASCHOT Jeanne :
- Le 31 décembre 1547, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisé Edmé Armant, fils de l'honorable homme Crespin Armant, notaire royal et praticien à Auxerre, et de Jeanne Fauleau. Ses parrains ont été l'honorable homme maître Edmé Tribolé (ou Triboulée), notaire royal et procureur au bailliage d'Auxerre, et Fiacre Guyard ; sa marraine a été Jeanne Gaschot, fille de l'honorable homme maître Edmé Gaschot, avocat au bailliage d'Auxerre [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 28 février 1548 *n.s.*, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Marie Le Tourneur (ou Le Tourneulx), née le même jour, fille du peintre Thomas Le Tourneur (ou Le Tourneulx) et d'Agnès (Roblot). Son parrain a été le menuisier Germain Defrance ; ses marraines ont été Marie (Desbordes), femme de l'honorable homme maître Guillaume Lessoré (ou Lesouret), et Jeanne Gaschot, fille de l'honorable homme maître Edmé Gaschot, licencié en lois [AM Auxerre, registre GG 123].

GASCHOT Nicolas :
- Le 28 octobre 1529 (jour de la Saint-Simon et Saint-Jude), en la paroisse Saint-Regnobert à Auxerre, est décédé l'honorable homme Nicolas Gaschot, originaire du fief de La Rivière à Couloutre (appelé « *la rivière de Coroultre* » dans l'acte), lequel est mort chez maître Edmé Gaschot, son fils ; son corps a été enterré en l'église des frères prêcheurs à Auxerre [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 28 octobre 1529, en la paroisse Saint-Regnobert à Auxerre, le moine Simon Jussot, le vicaire Jean Sire, le prêtre Léonard Sire, l'avocat Jean Jobert et le procureur Richard Popelin ont assisté au trépas de l'honorable homme Nicolas Gaschot, entre

dix et onze heures du matin, ceci au domicile de maître Edmé Gaschot, licencié en lois, fils du défunt. Ce fait est signalé dans un contrat notarié du 3 mai 1530 [AD 89, E 482].
- Le 3 mai 1530, devant un notaire auxerrois inconnu, ceci en présence du menuisier Thibault Mahieux et de l'imagier Jean Blondel (dit Darras), sont comparus les deux honorables hommes maîtres Jean Jobert, licencié en lois et avocat au bailliage d'Auxerre, âgé de 32 ans, et Richard Popelin, procureur en la cour ecclésiastique d'Auxerre, âgé de 26 ans, ainsi que messire Léonard Sire, prêtre demeurant en ladite ville d'Auxerre, âgé de 30 ans, lesquels ont certifié que le 28 octobre 1529, entre dix et onze heures du matin, est mort l'honorable homme Nicolas Gaschot, originaire de Couloutre (58), décédé en la maison de maître Edmé Gaschot, son fils, licencié en lois et domicilié en la paroisse Saint-Regnobert à Auxerre, le défunt ayant été assisté à son trépas par la religieuse personne maître Simon Jussot, jacobin et docteur en théologie, et par messire Jean Sire, vicaire de ladite paroisse Saint-Regnobert [AD 89, E 482].

GASCHOT Nicolas :
- Le 5 septembre 1553, en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, maître Nicolas Gaschot a épousé Germaine de Tournay, veuve du défunt noble homme Antoine Donrenat [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 20 avril 1560 (après Pâques), en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisée Claude Gaschot, fille de maître Nicolas Gaschot, avocat au siège présidial et prévôté d'Auxerre, et de Germaine de Tournay (ou de Tornay). Son parrain a été maître Claude Leclerc, conseiller à Auxerre ; ses marraines ont été Anne de Tournay (ou de Tornay), femme de l'honorable homme maître Jean de Frasnay (ou de Franée), et Jeanne (Bourgoin), épouse de Germain Thomas [AM Auxerre, registre GG 32, folio 37 verso].
- Le 18 février 1562 *n.s.*, en l'église Saint-Eusèbe à Auxerre, a été baptisé Germain Gaschot, fils de maître Nicolas Gaschot, avocat, et de Germaine de Tournay. Ses deux parrains ont été Germain Delafaye l'aîné et maître Jean Gaschot, procureur ; sa marraine a été Anne Rémond, femme de Claude (de) Tournay [AM Auxerre, registre GG 32, folio 69 verso].
- Le 26 juin 1565, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence de l'honorable homme maître Edmé Bourgeois, licencié en lois, conseiller et avocat au bailliage d'Auxerre, et du voiturier par eau Etienne Brigault, domicilié à Auxerre lui aussi, a été dressé l'inventaire après décès des biens laissés par feue Germaine de Brinon, veuve des défunts Jean Bourgoin puis Edmé Gaschot (licencié en lois, avocat au siège présidial d'Auxerre), accompagné de transactions financières avant le partage en quatre lots de tous ces biens entre les héritiers de la défunte, à savoir sa fille Jeanne Bourgoin (veuve en premières noces de feu maître Germain Thomas et femme en secondes noces de maître Hugues Ménebroc), ses petits-enfants mineurs nés de son défunt fils maître Nicolas Gaschot et de feue Germaine de Tournay (placés sous la tutelle d'Etienne Ancelot), sa petite-fille mineure Claudine Thibé (née de sa défunte fille Simonette Gaschot et de Claude Thibé), et sa petite-fille mineure Edmée Gaschot (née de son défunt fils maître Jean Gaschot et d'Edmée Morlon) [AD 89, E 390, folios 200 à 205].

GASCHOT Simonette :
- Le 23 avril 1546 *n.s.* (Vendredi saint), en l'église Saint-Regnobert à Auxerre, a été baptisée Marie Odot, fille du serrurier Guillemin Odot et de Germaine Blondeau. Son parrain a été le menuisier Germain Defrance ; ses marraines ont été Marie Charles, femme de maître Pierre Foudriat, procureur au bailliage d'Auxerre, et Simonette Gaschot, fille de maître Edmé Gaschot [AM Auxerre, registre GG 123].
- Le 26 juin 1565, devant Pierre Armant, notaire à Auxerre, en présence de l'honorable homme maître Edmé Bourgeois, licencié en lois, conseiller et avocat au bailliage d'Auxerre, et du voiturier par eau Etienne Brigault, domicilié à Auxerre lui aussi, a été dressé l'inventaire après décès des biens laissés par feue Germaine de Brinon, veuve des défunts Jean Bourgoin puis Edmé Gaschot (licencié en lois, avocat au siège présidial d'Auxerre), accompagné de transactions financières avant le partage en quatre lots de tous ces biens entre les héritiers de la défunte, à savoir sa fille Jeanne Bourgoin (veuve en premières noces de feu maître Germain Thomas et femme en secondes noces de maître Hugues Ménebroc), ses petits-enfants mineurs nés de son défunt fils maître Nicolas Gaschot et de feue Germaine de Tournay (placés sous la tutelle d'Etienne Ancelot), sa petite-fille mineure Claudine Thibé (née de sa défunte fille Simonette Gaschot et de Claude Thibé), et sa petite-fille mineure Edmée Gaschot (née de son défunt fils maître Jean Gaschot et d'Edmée Morlon) [AD 89, E 390, folios 200 à 205].